

# LE FAMILISTÈRE DE GUISE

ACCUEIL DÉCOUVRIR RESSOURCES LES COLLECTIONS INTÉRIEUR D'UN  
LOGEMENT DU FAMILISTÈRE DE LAEKEN



## INTÉRIEUR D'UN LOGEMENT DU FAMILISTÈRE DE LAEKEN

Intérieur d'un logement du Familistère de Laeken. Photographie Marie-Jeanne Dallet-Prudhommeaux, septembre 1898. Collection Familistère de Guise (inv. n° 1976-1-540). Crédit photographique : Familistère de Guise / Arkhênum.



Intérieur d'un logement du Familistère de Laeken (verso). Photographie Marie-Jeanne Dallet-Prudhommeaux, septembre 1898. Collection Familistère de Guise (inv. n° 1976-1-540). Crédit photographique : Familistère de Guise / Arkhênum.

**Photographe :** Dallet-Prudhommeaux (Marie-Jeanne)

Éducatrice, coopératrice et pacifiste française née en 1872 à Guise (Aisne) et décédée en 1941 à Versailles (Yvelines). Elle est la fille d'Émilie Dallet-Moret (1843-1920) et la nièce de Marie Moret. Marie-Jeanne Dallet épouse Jules Prudhommeaux (1869-1948) à Nîmes en 1901. Avant son mariage, Marie-Jeanne Dallet s'occupe des écoles du Familistère avec sa mère. Elle pratique également la photographie en amatrice.

**Lieu :** Laeken

**Date :** septembre 1898

**Technique :** papier ; épreuve photographique sur papier au gélatino-bromure d'argent

**Mesures :** H. 12,1 x 16,8 cm

**Domaine :** photographie

**Acquisition :** fonds ancien du musée municipal de Guise transféré en 2006.

**Inventaire n° :** 1976-1-540

**Notice :** La manufacture Godin-Lemaire occupe des ouvriers à Bruxelles dès 1852. Des ateliers fonctionnent à Forest, au sud de la capitale belge, en 1854. Mais ce n'est qu'après l'échec de l'aventure du Texas que Jean-Baptiste André Godin établit une véritable succursale industrielle en Belgique. En 1858, il acquiert au nord de Bruxelles, à Laeken, le site d'une manufacture d'impression sur coton. Le terrain est compris entre la rivière La Senne au nord et le canal de Willebroek au sud. Des ateliers sont aménagés sur une partie du terrain de quatre hectares.

En 1880, Godin fonde l'Association coopérative du capital et du travail, Société du Familistère de Guise. Pour accéder à la qualité de sociétaire ou d'associé, les travailleurs doivent, selon les statuts de l'Association, « habiter le Familistère ». Encore faut-il disposer d'un palais sociétaire. Pour que les

# LE FAMILISTÈRE DE GUISE

---

travailleurs belges appartiennent pleinement à l'Association, il est nécessaire de bâtir une habitation à Laeken. Godin en forme le projet en 1883, au moment où s'achève à Guise le dernier grand chantier du Familistère, la construction du pavillon Cambrai. Des difficultés administratives retardent longtemps la réalisation du Familistère de Laeken. La Ville de Bruxelles délivre finalement l'autorisation de bâtir le 28 avril 1887. L'habitation s'élève sur la partie est du terrain acquis en 1858, au bord du canal de Willebroek. Le pavillon est édifié sur le modèle des premiers immeubles du Familistère de Guise. La construction en briques comprend quatre niveaux d'habitation. Elle est organisée autour d'une cour intérieure couverte. L'ensemble est achevé en juillet 1888, quelques mois après la mort de Godin. L'édifice comprend 72 logements.

À l'occasion de la Fête de l'Enfance, en septembre 1898, Marie Moret, sa sœur Émilie Dallet et sa nièce, Marie-Jeanne Dallet, se rendirent toutes les trois dans à Laeken-les-Bruxelles, passée peu de temps auparavant du ressort de la commune de Schaerbeek. Dans un article paru dans le journal du Familistère, *Le Devoir* (Guise, 1878-1906), Marie Moret explique les raisons de leur venue en Belgique : « Le but de notre voyage était de nous procurer des vues photographiques de la succursale belge, afin de compléter une série de vue pour conférences avec projections lumineuses sur l'œuvre de J. B. A. Godin. La première conférence en ce genre a été donnée à Nîmes, le 14 avril dernier, à 8 h. ½ du soir, dans le local du Laboratoire municipal, par notre ami et collaborateur, M. Aug. Fabre, l'un des chefs du mouvement coopératif en France et membre, à Nîmes, de la Société d'Economie populaire. Les vues avaient été fournies par une parente du fondateur du Familistère, Mademoiselle M. J. Dallet. La conférence eut un vif succès ; le sujet fut redemandé et la nécessité de donner des vues de la succursale belge devient évidente. »

Celle-ci montre une famille composée d'une mère et de ses deux enfants, posant de part et d'autre d'une cuisinière de marque Godin, dans un appartement du Familistère Godin de Laeken-les-Bruxelles. Il est vraisemblable que la photographe cherche ici à donner une vision documentaire à son sujet, par la composition et l'angle de prise de vue, depuis l'encadrement de la porte. L'objectif est de montrer tant les ressemblances de ce logement avec les appartements du Familistère de

# LE FAMILISTÈRE DE GUISE

---

Guise que la bonne tenue générale du logis, le bien-être des habitant.es et des enfants.

Grâce à l'étude de la correspondance de Marie Moret entamée en 2021 au sein du projet FamiliLettres, cette photographie est désormais attribuée à Marie-Jeanne Dallet (1872-1941) qui pratique la photographie en amatrice dès 1897. Ses vues, qualifiées par Marie Moret d'« intéressantes et instructives », ont donc servi à la réalisation de diapositives pour conférences avec projection, données entre autres par Auguste Fabre. Une partie de ces vues a également servi d'illustrations pour la brochure *Le Familistère illustré...* parue à l'été 1900 et co-écrite par Auguste Fabre, Jules Jean Prudhommeaux, Émilie et Marie-Jeanne Dallet.

Sources et bibliographie :

[Dallet (Émilie), Dallet (Marie-Jeanne), Fabre (Auguste), Prudhommeaux (Jules)], *Le Familistère illustré. Résultat de vingt ans d'association. 1880-1900*, Paris, Guillaumin & C<sup>ie</sup>, [1900], fig. 18. Guise, archives du Familistère : correspondance de Marie Moret (inv. n° 1999-9-51 à 60 et 2005-0-122 à 129).

*Le Devoir*, t. XXII, 1898, p. 677.

**Mots-clés :**

famille ; appareil de cuisson ; enfants ; logement ; Familistère de Laeken ; cuisinière

**Œuvres en rapport :**



La fête de l'Enfance au Familistère de Laeken



Le Familistère de Laeken au bord du canal de Willebroek

Notice créée le 06/09/2022.